

PAR COURRIEL

Québec, le 10 septembre 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-08-017 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 août dernier, concernant Le rapport intitulé: *Analyse des granulats naturels*, qui porte sur la *biodisponibilité des métaux et métalloïdes dans des matrices solides au Québec* et publié par le MENV en collaboration avec le MELCC.

Les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles à l'adresse suivante :

[Microsoft Word - Rapport PARDE final.09mars-06.doc \(windows.net\)](#)

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Hanen Khaldi analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel hanen.khaldi@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 1